

Assemblée Générale de la CCI Ille-et-Vilaine du 30 mai 2022

Délibération N° 17

Objet : Complément d'emprunt pour financement des équipements Ferrandi et Campus des Lices

Exposé des motifs :

Le projet d'acquisition des bâtiments situés Rue de Brest, à Rennes, destinés à accueillir l'école Ferrandi et le Campus des Lices a été présenté pour la première fois à l'Ag de la CCI du 6 avril 2020. Le projet prévoyait un investissement de la CCI de 1.2 M€ pour l'acquisition du matériel et des équipements de cuisine de l'école Ferrandi, la totalité de cet investissement étant couvert par un emprunt.

L'estimation du coût des équipements de cuisine a évolué depuis son origine en raison d'une meilleure estimation du besoin. Par ailleurs, concernant le Campus des Lices, l'estimation initiale n'intégrait pas d'investissement pour le mobilier.

L'évolution du projet nous conduit à une estimation globale de ces équipements à 1.8 M€, soit un besoin complémentaire de financement de 0.6 M€.

Ce besoin complémentaire devait initialement être autofinancé par la CCI sur ses fonds propres. Cependant, au regard des taux d'emprunt historiquement bas, il est proposé de recourir à un emprunt complémentaire de 0.6 M€.

Proposition :

Il est demandé à l'Assemblée Générale d'autoriser le président ou son délégataire à emprunter, négocier aux meilleures conditions et signer tous les contrats pour le financement de l'investissement complémentaire des équipements et mobilier de l'école Ferrandi, et du mobilier du Campus des Lices.

Avis de la Commission :

Avis favorable de la Commission des finances réunie le 9 mai 2022

Avis du Bureau :

Avis favorable du Bureau réuni le 9 mai 2022



Délibération soumise au vote :

Quorum : 31
Exprimés : 31
Contre : 0
Abstentions : 0
Pour : 31

Le Secrétaire,

Jean-François Esnée

Cachet



CCI ILLE-ET-VILAINE

Direction Générale
2, Avenue de la Préfecture
CS 64204
35042 RENNES CEDEX
Tél. : 02 99 33 66 66

Le Président,

Jean-Philippe Crocq